Révision du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ouest Lyonnais

REUNION PUBLIQUE le 5 avril 2017 : ***diagnostic*** du territoire

C'est quoi un Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) ?

Un document d'urbanisme définit à l'échelle d'un bassin de vie qui s'applique localement dans les plans locaux d'urbanisme.

À quoi ça sert ?

À assurer un équilibre entre les besoins de la population notamment en termes de logement, d'emploi, de mobilité, de commerce et la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, la protection des milieux naturels et des paysages.

Notre 1er SCoT approuvé en février 2011 nécessite d'être révisé.

Une révision pour…

- ✓ Aller plus loin : à horizon 2040
- ✓ Intégrer de nouvelles préoccupations : la qualité de l'air, le développement touristique du territoire, sa couverture numérique …
- ✓ Lutter contre le changement climatique et prévoir l'adaptation à ce changement
- ✓ Réduire les émissions de gaz à effet de serre …

Ça vous intéresse ?

Le mercredi 5 avril 2017 à 19h, la 1ère REUNION PUBLIQUE de la révision du SCoT de l'Ouest Lyonnais présentera les conclusions du diagnostic partagé. Ce diagnostic a pour but de mieux connaître le territoire : ses évolutions, ses influences, ses potentiels, ses limites, ses besoins… et d'en déterminer ses principales caractéristiques : population, logements, déplacements, environnement, énergie et climat, économie, agriculture et forêt, tourisme, etc.

[Ce diagnostic a débuté en 2016 par des visites de terrain pour les élus du territoire des 4 communautés de communes de l'Ouest Lyonnais (Pays de l'Arbresle, Pays Mornantais, Vallée du Garon, Vallons du Lyonnais). Plusieurs entretiens avec des spécialistes et des ateliers thématiques ont alimenté ce travail permettant d'associer les acteurs locaux.] *

Cette réunion publique constitue l'occasion de partager ces éléments avec les habitants de l'Ouest Lyonnais (territoire ci-dessus).

Quand et où ?

Mercredi 5 avril 2017 / 19h / Espace Flora Tristan / SOUCIEU-EN-JARREST

Route des Coteaux du Lyonnais

Pour en savoir + : www.ouestlyonnais.fr → rubrique « la révision du SCoT »